



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

AUTO ECOLE GB CONDUITE

GENEVIEVE ARAGON

1 rue de la Goupillais

44130 BLAIN

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés
par le référentiel du label :

« QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE »

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du 08 mars 2022 jusqu'au 08 mars 2025

Le préfet de département ou son représentant

Pour le Préfet

La Responsable du Service Transports et Risques

Patricia CHOLLET

Site Internet : www.securite-routiere.gouv.fr